

ALCOVER et M. BRADANT
Le redoutable Français a été programmé
à l'hippodrome de Tourcoing.

TOURCOING

ANJOURHUI, SAMEDI 7 JANVIER :
Bains municipaux : de 9 h à midi et de 14 h à 18 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h à midi. Formes d'inscription.
Bibliothèque communale : de 9 h à midi.

La nouvelle installation de la Halle

Dans notre numéro du 1er janvier, nous avons publié un arrêté de M. le Maire, relatif aux modifications apportées à l'article 37 du règlement des Halles, article qui traitait de la location des locaux. Les prix demandés aux marchands ont subi une élévation; mais ils ne justifient pas un meilleur aménagement des Halles, dont nous avons déjà parlé.

Un rapport, présenté au Conseil municipal par M. Nys, au nom de la Commission des Halles et Marchés, indiquant bien les améliorations apportées, il nous paraît intéressant d'en donner une analyse.

Jusqu'en 1913, la Halle principale se trouvait dans le vaste immeuble converti alors en Hippodrome. Cette désaffectation fut décidée par suite du peu de faveur dont jouissaient les établissements auprès de la population. Le nombre des marchands qui y occupaient des boutiques était, en effet, dérisoire.

L'Administration municipale avait jeté son dévolu sur un terrain vague, tout à côté de la gare, sur un terrain de 700 mètres carrés de la poissonnerie.

Provisoirement, on y installa les services de la criée et les étals de marchands de poissons furent convertis en boutiques pour les marchands de la grande Halle.

La guerre empêcha la construction des bâtiments prévus sur l'emplacement de la poissonnerie, et, jusqu'en 1920, les anciens étals demeurent restés en l'état, dit le rapport, se trouvant dans un état lamentable; il n'était pas possible qu'une ville de l'importance de Tourcoing continuât de maintenir l'empoi, comme Halle, de semblables ruines.

C'est alors, qu'au cours de 1921, fut bâtie cette Halle prévue, de plus bel aspect, dont nous avons eu l'occasion de faire la description.

Mais le prix élevé des matériaux de construction a obligé la Municipalité à rechercher notamment dans un prix supérieur des locations de boutiques, un amortissement à la dépense engagée.

Nous avons en publiant l'arrêté de M. le Maire, indiqué les prix de locations; nous ne les répétons pas, n'ayant voulu, en donnant une analyse du rapport de la Commission des Halles, qu'indiquer la raison de la majoration.

Les marchands, s'ils paient plus cher, ont gagné au change pour leurs commodités.

DES TROUS A BOUCHER DANS NOS RUEES.

Nous savons très bien que la réfection nécessaire de toutes les chaussées ne peut s'effectuer en un jour. Cependant, depuis que neige, grêle ou pluie ont amené de la boue dans bon nombre de rues, on ne passe pas au gré de chacun les salafuses mécaniques, on s'aperçoit davantage d'ornières qui pourraient peut-être être comblées, et le travail d'entretien des voitures pressées passent, leurs roues font glisser la boue des ornières dont les piétons ne perdent rien.

On nous signale, ici et là, des parties de chaussées où les piétons s'avancent anxieux. Hier un affaissement s'est produit rue de la Latte, vis-à-vis du numéro 10. Il a été indiqué par la police au service de la voirie.

Nous ne doutons pas que celui-ci fera exécuter d'urgence une réparation indispensable à cet endroit, pas plus qu'il s'efforcera, en cette période plus occupée par son personnel, de donner satisfaction aux désirs des uns et des autres.

PATTY, 9, rue de Gand. Grand choix de Chapeaux et Fourrures. Hautes Nouveautés. Fourrures détail. Orançais. 851612

MEDAILLE MILITAIRE. — A l'occasion de la médaille militaire à compter du 10 juin 1920, M. Ferraille Fernand, B. Notre concitoyen habitant rue de Méafères, 24.

ENFIN SI VOUS VEULEZ de tout nous rien avoir nous vous LUTTEZ CONTRE LA VIE CHÈRE. 85151

MORT D'UN VÉTÉRAN DE 1870. — On annonce la mort de M. Jean-Louis Lallemand, ancien administrateur et président de la Caisse d'Épargne de la Croix-Rouge, médaillé du Comité des Habitants à bon marché, et titulaire de la Médaille de 1870-71, décédé à l'âge de 70 ans, à son domicile rue de la Marlière.

Les funérailles auront lieu, aujourd'hui, samedi, à dix heures, en l'église de la Marlière.

MEURES DE LUXE. Fabrication supérieure. A. D. Bross, 107-109, P. Pellier, R. T. N. 77.

LA VERIFICATION DES POIDS ET MESURES EN 1922. — Jusqu'à nouvel ordre, les opérations ont lieu tous les jours (excepté le samedi), au bureau des poids et mesures, 12, rue de l'Est.

Les poisons de l'année sont à la lettre C. Tous les objets doivent être présentés en parfait état de propreté.

Les marchands ambulants doivent se mettre en règle avant le 31 mars.

L'ASSISTANCE OBLIGATOIRE (2e partie et retardataire de la partie). Exceptionnellement, le paiement des mandats aura lieu jusqu'au 31 janvier 1922, de 9 h à 11 h.

LES PUPILLES DE LA NATION. — La Mairie nous communique :
« Les personnes qui n'ont pas touché le subvention de 40 francs le 31 janvier, ont à déposer, au percepteur, rue Nationale, 130, pour le 12 janvier au plus tard, un récépissé de versement de 40 francs.
« Le muni du certificat vert.
« Bureau d'ouverture des bureaux : de 9 h à midi et de 2 à 4 h »

A QUI LA PIÈCE DE TISSU ? — Une pièce de tissu d'un mètre de 60 centimètres environ, a été déposée hier, au commissariat de la rue Nationale par une femme habitant Mouscron. Celle-ci a déclaré que cette marchandise était tombée d'un camion se dirigeant vers Tourcoing, par la rue de Paris.

ALLUREZ VOS PHARES. — La police a demandé à tous les conducteurs de leur automobile 21006-707-D et 9110-B-S, pour être autorisés à l'arrière de leur voiture.

TOURCOING. — Cours hebdomadaires de la Bourse de Commerce. — Ce soir, samedi, à 8 h, au siège de la Bourse de Commerce, 10, rue de la République, réunion générale d'un nouveau conseil.

LA QUESTION DE LA GARE

Aux Amis de Lille. — Le secrétariat des Amis de Lille nous prie d'insérer la note suivante :

Le syndicat d'initiative des Amis de Lille qui, au 31 décembre 1921, comptait 2.000 membres, a en son regret d'enregistrer ces derniers jours une défection importante, 87 démissions.

Il avait été dit, en ce qui concerne la gare, qu'à la suite de l'attitude prise par le Comité des Amis de Lille en faveur de la gare de passage, un certain nombre de démissions s'étaient produites.

Un referendum ? — La Dépêche a reçu d'un de ses lecteurs une lettre proposant que la question soit décidée par un referendum de la population lilloise.

UNE REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

La Chambre de Commerce de Lille a été réunie vendredi après-midi à son siège, sous la présidence de M. le Préfet du Nord.

Elle a été précédée à l'installation des membres élus le 10 décembre par MM. Joseph Bégin, Emmanuel Descamps et A. Taffin-Lefort et au renouvellement du bureau. Ont été élus, sous la présidence de M. Alfred Descamps : vice-président, MM. René Bandon et Georges Naudin; secrétaire, MM. Georges Gaillet; trésorier, M. Michel Scalbert; membres correspondants, MM. Etienne Crepel, Paul Rousé, Georges Warré; présidence des Commissions de législation, M. René Bandon; des douanes, M. Paul Le Ruan; des transports, M. Louis Walker.

M. le Président fait connaître qu'il y a mercredi dernier à Paris, M. Javary, ingénieur en chef de l'exploitation de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Celui-ci lui a répété que les Lillois ont demandé une gare de passage au point de vue technique une gare de passage soit plus facile pour les commodités de l'exploitation, la Compagnie reconnaît que la gare de Lille doit être faite pour les habitants, et que des Amis de Lille ont eu tort de vouloir leur gare de passage. La Compagnie est très heureuse de n'avoir pas à prendre parti dans la question qui reste purement locale.

En ce qui concerne la gare de passage projetée, M. Javary a déclaré qu'il n'y avait pas de gare non point de 450 mètres mais de 550 à 600 sur la gare actuelle.

Dans le cas où la gare terminus serait maintenue, M. Javary a affirmé que ses installations seraient prévues avec une ampleur telle qu'elle suffirait aux besoins de Lille pour un très lointain avenir et que les manœuvres des trains s'y effectueraient avec la plus grande souplesse et la plus entière sécurité.

MORT SUBITE D'UN MOUSCRONNOIS A LA MAISON D'ARRÊT.

M. Louis Har, 25 ans, de Mouscron, arrêté à Tourcoing pour un délit de vol, a été trouvé mort dans sa cellule, le 5 janvier, à 17 heures. On a constaté qu'il avait été frappé à la tête par un objet dur, et qu'il avait été étouffé par un objet dur. Le corps a été transporté à l'hôpital de Mouscron où il a été constaté qu'il avait été étouffé par un objet dur.

La famille a été avisée immédiatement et est arrivée ce matin. Le corps a quitté la maison d'arrêt vendredi à quinze heures, dans un fourgon automobile à Mouscron où auront lieu les funérailles.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Assemblée générale aura lieu le dimanche 8 janvier, à 17 h, au Palais National, à Lille. À l'ordre du jour: allocation du président. Compte financier du trésorier pour 1921. Rapport du secrétaire général pour 1921. Election du tiers sortant des administrateurs; proclamation du résultat du scrutin. Tombola de plantes variées.

L'AFFAIRE BABELIN. — M. Babelin, interne à l'hôpital de Valenciennes, a été condamné à la prison par le Tribunal de Valenciennes, le 27 décembre, pour avoir falsifié des certificats médicaux.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI. — Holtz fera sa peine. — Jacques Holtz, qui, tenu en prison, a été condamné à cinq ans de détention et dix ans d'interdiction de séjour, accomplira sa peine, car il a laissé passer le délai imparti pour la demande de pourvoi en cassation.

Le condamné a été transféré à la maison d'arrêt de Lille, en attendant d'être dirigé sur la maison centrale de Clairvaux, où il aura à purger sa peine.

UNE PORTE SUR LA TÊTE. — Tandis qu'il travaillait aux Ateliers du chemin de fer où il est occupé, M. Ferdinand Labaut, 25 ans, recut sur la tête une lourde porte qui lui fractura le crâne. Le blessé a été admis à l'hôpital Saint-Sauveur où il subira l'opération du trépan.

CHUTE GRAVE. — Vendredi matin, M. Albert Dillies, 24 ans, domicilié à La Madeleine, employé à la brasserie Bevilman rue de la Louvière, a été trouvé dans une des caves de cet établissement gisant sur le sol inanimé.

M. Dillies, qui avait une fracture du crâne, a été conduit d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur où il a été admis. On ignore les circonstances de l'accident.

SE BOIT CHAMPAGNE MERCIER

Partout. Agents: A. LASSALLE & C. 3 rue Sac-Armbault, 3, LILLE. — Tél. 20 02

NOUVELLES RELIGIEUSES

LES PÈLERINAGES FRANÇAIS A JERUSALEM. — L'œuvre des pèlerins à Jérusalem, sous le patronage de Saint-Louis, a été inaugurée par les pèlerins français de la Croix-Rouge, le 27 décembre, à la messe de 10 heures, au Petit Séminaire d'Amnappes, en présence de M. le Préfet du Nord.

DIOCÈSE DE LILLE. — Nomination ecclésiastique. — Par décision épiscopale, M. Paul Soit, précédemment directeur du Petit Séminaire d'Amnappes, est nommé directeur au Grand Séminaire d'Amnappes, et auxiliaire de la paroisse.

SARDINES COGNAC

Chronique de l'Enseignement

TOURCOING. — Association amicale des anciens élèves de l'école rue d'Oran. — Dimanche 8 courant, à 10 h, salle de l'école d'Oran, réunion obligatoire de toutes les personnes intéressées à la vie de l'association. L'ordre du jour: 1. Rapport de l'administrateur; 2. Questions diverses; 3. Les nouvelles cartes seront à la disposition des membres, elles seront exigées pour l'entrée à l'école.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — Ballets lyriques 1921-1922. — Dimanche 9, en matinée, à 2 heures, grande représentation de l'opéra: « Mignon », avec le concours de Mme Chancel-Tezzi, de l'Opéra de Londres; Mme Charpentier, de l'Opéra-Comique; M. Mille, de l'Opéra de Lyon; M. Delany, de l'Opéra d'Alger. — Dimanche 16, en soirée, à 8 h: « Mignon ». — Lundi, en soirée, à 8 heures: « Le Jour et la Nuit ». — La location, 12, place de la Liberté.

Le location est ouverte en permanence au 16 de la rue de la Gare.

Le Cercle mixte « Les XIII » et le tricentenaire de Molière. — Le Cercle « Les XIII » se prépare à fêter dignement le tricentenaire de Molière; il donnera une brillante représentation de « Le Bourgeois gentilhomme », en collaboration avec le répertoire de la Comédie-Française. Le Cercle « Les XIII » n'a pas voulu rester en retard sur les autres villes françaises pour honorer la mémoire du grand auteur comique tant apprécié et admiré.

TOURCOING. — Théâtre municipal. — Dimanche 8 janvier, matinée à 2 heures; soirée à 8 heures: représentation de « Mariage parisien », opérette à grand spectacle en trois actes, musique de H. Goubert et L. Bataille de Fleury. Deux quatuors de Couvenot, de M. Louis Varney. — Lundi, à 8 heures, grande représentation de « Orphée aux Enfers », opéra-bouffe, féerie en trois actes, musique de J. Offenbach. Grand orchestre. Trois grands ballets. Apothéose. — La location est ouverte comme d'habitude.

Association Amicale des Anciens Elèves de l'école de Calvaire. — La Commission de l'Amicale rappelle à tous ses membres, ainsi qu'à leurs familles, qu'un grand concert leur sera offert le mardi 17 janvier, à 8 heures, dans la salle du Cinéma, rue Houchard. Ouverture à 7 h. 30. L'Orphéon Tourcoingois prêtera son concours.

L'ŒUVRE ADMIRABLE de G. Champavert: « Ma Culp » (nouvelle version) sera présentée le 6 au 12 janvier au Soléno-Cinéma, 17, rue des Anges, Tourcoing. C'est avec une profonde émotion que nous reverrons à l'écran la tant regrettée œuvre de ce grand compositeur, qui a su faire couler de beaux larmes. 851504

TOURCOING HIPPODROME

Programme des 7, 8, 9 Janvier. — Promesse, vue comique; Calérierie à un acte, comique; Le drame des Deux Mères, drame à quatre actes; L'Étudiante de 17 ans, 1re et 2e act. La Rosa, avec Signorini, comédie. L'Opéra, 12e et fin. Location gratuite de 10 h à 12 h, 1/2.

NORD

DOMMAGES DE GUERRE

LES INDEMNITÉS A DES INCAPABLES

Voici le texte de la lettre adressée sur cette question à M. le ministre des Relations Libérées, par M. Louchère, ministre des Relations Libérées, à M. Bérax, sénateur du Nord:

Vous avez bien voulu me transmettre, en la signifiant d'une façon toute particulière, à mon attention, une lettre de M. X... relative au projet de loi déposé par le Gouvernement fixant les pouvoirs du Tribunal des dommages de guerre, en ce qui concerne les indemnités allouées à des incapables de guerre.

Ce projet dispose qu'en l'absence de recours de l'Etat contre la décision de la Commission cantonale, les indemnités allouées aux incapables ne peuvent être diminuées par le Tribunal des dommages de guerre.

M. X... estime que si les mots « en l'absence de recours de l'Etat » sont maintenus dans ce texte rien ne sera changé à la situation actuelle, puisque c'est généralement sur les conclusions de l'agent ou du titulaire que le Tribunal des dommages de guerre réduit l'indemnité allouée au mineur par la Commission cantonale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. X... se méprend sur le sens du mot « recours ».

Il faut entendre, par ce terme, l'appel au Tribunal des dommages de guerre régulier, interjeté dans les formes et délais prescrits par la loi.

Telle qu'elle est rédigée, la disposition projetée ne peut donner lieu à équivoque. Elle interdit formellement la révision par le Tribunal des dommages de guerre, dans un sens qui nuirait aux intérêts des mineurs des décisions de la Commission cantonale, lorsqu'il s'agit d'un incapable de guerre réduit l'indemnité allouée au mineur par la Commission cantonale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. X... se méprend sur le sens du mot « recours ».

Il faut entendre, par ce terme, l'appel au Tribunal des dommages de guerre régulier, interjeté dans les formes et délais prescrits par la loi.

Telle qu'elle est rédigée, la disposition projetée ne peut donner lieu à équivoque. Elle interdit formellement la révision par le Tribunal des dommages de guerre, dans un sens qui nuirait aux intérêts des mineurs des décisions de la Commission cantonale, lorsqu'il s'agit d'un incapable de guerre réduit l'indemnité allouée au mineur par la Commission cantonale.

LE CONGRÈS DES CHEMINOTS DU NORD SE TIENDRA A LIEGE

Le sixième congrès de l'Union des Syndicats de Cheminots du réseau du Nord se tiendra les 8 et 9 janvier à Liège.

Pourquoi ce congrès français aura-t-il lieu en Belgique ? Parce que les cheminots du Nord belge sont affiliés à la Fédération des Cheminots et à la C. G. T.

Au congrès national de 1921, ayant la rupture entre les partisans de M. Bidegaray et ceux de M. Monmousseau, les cheminots du Nord belge, favorable à M. Bidegaray, il y eut de véhémentes protestations, puis la rupture définitive et enfin les incidents du fort Baudin.

C'est sans doute pour démontrer qu'ils ne veulent pas se séparer de leurs camarades du Nord belge que les militants de Syndicats du Nord ont décidé de convoquer ce congrès à Liège.

LES BONS DE MONNAIE INFÉRIEURES A 5 FR. — La date du 15 septembre a été fixée, par l'arrêté du 29 juillet 1921, comme terme des opérations d'échange à huis clos des bons de monnaie inférieurs aux billets de moins de 5 francs par rapport au remboursement avant le 16 septembre dernier, pour le paiement de ces coupons en suivant la procédure prévue pour l'échange des billets d'une valeur supérieure.

Il leur appartient par suite de réduire une demande à la mairie de leur domicile, puis de remettre celle-ci après avoir, à un comptable du Trésor, en y joignant leurs bons de monnaie.

UN NOYÉ A COURCHETTES. — Le cadavre de M. Louis Hubert, journalier, âgé de 62 ans, a été retiré du canal. On croit à un accident.

COMMISS DES TRÉSORERIES ET RECEPTEURS. — Un concours pour l'emploi de commis stagiaire du personnel des Trésoreries générales et des Recettes des Finances aura lieu le 14 mars prochain.

L'ouverture et la clôture des candidatures aura lieu au moins, de 34 ans au plus, au 1er janvier 1922.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Trésorerie générale du Nord, qui recevra jusqu'au 15 janvier 1922 les demandes d'inscription.

PAS-DE-CALAIS

ARRÊTATION D'UN CHEF DE BANDE AUVÉTOISE. — Renaud, le chef d'une bande qui s'étendait la région de Verrens en coupe réglée, a été arrêté et écroué à la prison de Verrens.

On relève plus de vingt cambriolages à la charge contre ce bandit.

LES ACCUSATIONS MENSONGÈRES D'UN ASSASSIN A HARNES. — Condamné aux travaux forcés à perpétuité, en décembre 1920, Charles Déprez avait dénoncé ses amis et tantes et sa femme et sa cousine, comme ayant coopéré à son crime. Une enquête vient d'être ouverte et a permis de constater que les accusations de Charles Déprez étaient fausses.

LE « DISPARU » D'OSTROHOVE SERAIT ALLÉ SE PROMENER A PARIS. — Nous avons relaté en son temps la disparition mystérieuse d'Henri Delamarre, âgé de 22 ans, jardinier à Ostroho, le 12 décembre.

L'opinion publique s'était émue de cet événement: elle voyait un crime dont elle désignait presque les auteurs.

Mais voici que, jeudi soir, Mme Blausse-Falgaux, demeurant à Boulogne, rue de la Porte-Gayolle, a déclaré à la gendarmerie que son frère Fernand Falgaux, 22 ans, travaillant à Abbeville pour le compte de l'entreprise Variet, de Boulogne, aurait vu, le 19 décembre, Henri Delamarre, en compagnie de Paris de 8 h 44 au gare des Tintelliers. Fernand Falgaux avait même remarqué que le jardinier avait les vêtements souillés.

Nous avons annoncé que le « disparu » avait déjà plusieurs fugues à son actif; cette déclaration laisserait donc supposer qu'il est allé de nouveau se promener à Paris.

BELGIQUE

LES CHEMINOTS FRANÇAIS A LIEGE

C'est à Liège que se tiendra les 8 et 9 courant le sixième Congrès du Syndicat des Cheminots du Nord. On sait que les cheminots du Nord-Belge sont affiliés à la Fédération des cheminots et à la C. G. T. Au Congrès national de 1921, ayant la rupture entre les partisans de M. Bidegaray et ceux de M. Monmousseau, les cheminots du Nord-Belge, favorable à M. Bidegaray, il y eut de véhémentes protestations, puis la rupture définitive.

LA SPECULATION

La naissance de la Campne à l'industrie, donne lieu à des spéculations incroyables sur le terrain. C'est ainsi qu'à Genex, un paysan a vendu pour 15.000 francs à un industriel, un hectare de terrain qui lui avait coûté 1.250 francs.

LA LEVEE DE 1922

La levée de cette année comprend les jeunes gens des classes de 1921 et 1922 ou rattachés à ces classes.

LES SURTAXES D'ENTREPOT

La presse d'Anvers et du Havre commentent la polémique à propos des surtaxes d'entrepôt qui se lèvent sur la Belgique à beaucoup de questions. L'« Acton National » d'Anvers conclut comme suit un article sur la matière:

« Si, en effet, la France est un gros client de la Belgique, c'est-à-dire un très gros client de la France, c'est donc dans un régime de concessions réciproques qu'il faut chercher la solution de ces différents problèmes économiques et non en dressant des « défenseurs » irréductibles les uns contre les autres. »

UNE FABRIQUE EN FEU

100.000 francs de dégâts

Le feu a éclaté dans la salle des machines de la fabrique de cartonnage de M. Winderickx, à Asemberg. On tenta de circonscire le sinistre au moyen de la pompe à bras de l'établissement. Malgré les efforts des sapeurs, les flammes se communiquèrent au magasin contenant 25.000 kilos de papier prêts pour l'expédition et un grand stock de boîtes en carton.

LA VALEUR DU FRANC FRANÇAIS AUX CHEMINOTS DE BRUXELLES

Le Comité de direction du département des cheminots de fer de l'Etat belge vient d'informer les chefs de stations du réseau belge, que le taux de l'agio, fixé à 4 p. c. par l'ordre spécial du 14 novembre 1921, est porté à 5 p. c., jusqu'à nouvel avis, à partir de ce jour.

LE SERVICE DES CHEQUES FRANÇAIS

Pendant le mois de décembre 1921, le nombre d'affiliés est passé de 63.071 à 65.514.

Pendant ce mois, les inscriptions aux comptes se sont élevées à plus de cinq milliards 800 millions de francs et se répartissant comme suit: versements fr. 1.089 millions; 3.672.527.784,70; chèques au porteur francs: 584.007.080,38; chèques nominatifs et divers fr. 421.565.643,84.

Le total des inscriptions, pour l'année 1921, s'élève à fr. 55.732.512.057,93.

Il est à remarquer que les versements et autres opérations, sans emploi de signes monétaires, représentent 79,9 p. c. du chiffre total.

STATION DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL AU CONGO

Il est question de construire une station radiotélégraphique à grande puissance près d'Elisabethville (Katanga), assurant les communications directes avec la Belgique.

L'EMIGRATION PAR ANVERS EN 1921

Le mouvement d'émigration par Anvers est en sérieux progrès.

66.782 émigrants se sont embarqués par notre port en 1921, contre 38.032 en 1920, soit une augmentation de 74,6 p. c. Les émigrants ont été de ces chiffres: 30.698 émigrants ont passé en trafic direct; 19.010 en trafic indirect le plus souvent pour les ports suivants:

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

LE JURY DE LA PROCHAINE SESSION
La session ordinaire de la Cour d'Assises du département du Nord pour le 1er trimestre 1922, s'ouvrira au Palais de Justice à Douai, le lundi 23 janvier 1922, à 11 h. 30.

Parmi les jurés titulaires, nous relevons les noms de MM. Adrien Duffot, receveur, 40, rue de Brouha; à Roubaix; Jules Hainaut, receveur, 15, rue Jouffroy à Roubaix; Irène Courtois, adjoint à Tourcoing; Florimond Lecointe, inspecteur, 75, rue Pierre-Cattéau, à Watten; Claude Bommaré, électricien à Gruson; Joseph Vermeire, maître menuisier, 6, rue de Lannoy, à Roubaix; Léon Castel, épicer, à Watten; Lévin Maseboeuf, fabricant à Comines.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 6 janvier 1922
Présidence de M. Godart

Mmeuse Héliote. — En septembre dernier, plusieurs bouchers de la région se voyaient dresser, procès-verbal pour hausse illicite. Il s'agissait, dans le rapport des cas, de vente au-dessus des prix fixés par les arrêtés préfectoraux. Comparativement aujourd'hui: M. Paul Rousseau, boucher à Lille; M. Destailleur, boucher à Tourcoing; et deux bouchers en gros des Halles Centrales de Lille, M. Desrognacourt, rue Berron, et M. Fache, de Mérozy.

M. Destailleur avait majoré, dans un livraison de rigot, de 0,45 centimes au kilo. Il expliquait avoir ajouté au prix de vente, les frais de transport et de l'emballage de sa marchandise qu'il faisait livrer à domicile, à un client éloigné. Le Tribunal l'a acquitté.

Les trois autres affaires sont mises en délibéré. — Une quinzaine de procès-verbaux ont encore été dressés, dans la journée de vendredi, par les inspecteurs, déclarant qu'il n'est pas en violation de l'arrêté préfectoral.

CONSEIL DE GUERRE DE LILLE

Audience du vendredi 6 janvier 1922
— Alfred Leprieux, soldat, détenu aux établissements pénitentiaires mixtes de Jussieu à Deserres, à l'étranger en temps de guerre. Deux ans de prison.

— Joseph Espès, dit « Béas », soldat au 176e R. I.; Deserres à l'étranger en temps de guerre, avait été condamné à deux ans de prison. M. B... ordonnant qu'il soit remis en liberté.

— Joseph Joossens, du recrutement d'Abbeville; Insoumis en temps de paix. Trois mois de prison avec sursis.

— Xavier Troq, soldat au 6e régiment de chasseurs à cheval; Deserres à l'étranger en temps de guerre. Trois mois de prison.

— Maurice Bellanger, soldat du 41e R.A.C.; Deserres à l'étranger en temps de guerre, avait été condamné à deux ans de prison. M. B... ordonnant qu'il soit remis en liberté.

— Louis Despoirette, soldat au 16e R. I.; Deserres à l'étranger en temps de guerre; désertion à l'étranger en temps de paix. Trois ans de prison avec sursis.

L'APPLICATION DU CODE DE LA ROUTE

Un jugement qui indique les sanctions infligées au jugement qui présente, pour les automobilistes, le plus grand intérêt.

À la suite d'une collision survenue à un carrefour de chemins vicinaux, entre deux industriels de la région MM. B... et V..., le tribunal a fait application, pour la première fois, sans doute, de l'article 10 du code de la route (décret du